



PREMIÈRE RECOMMANDATION

AIDE À LA CRÉATION DE SERVICES ABORDABLES D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS AU PAYS

Année après année, l'une des statistiques les plus choquantes qui émergent du Bilan-Faim est le nombre élevé d'enfants touchés par les faibles revenus et la pauvreté dans un pays aussi riche que le nôtre.

En 2019, et tout au long des 10 dernières années, les enfants représentaient un peu plus de 20 % de la population générale du pays. Pourtant, ils comptent pour près de 35 % des personnes qui ont besoin du soutien d'une banque alimentaire. Cela signifie que des centaines de milliers d'enfants comptent sur les banques alimentaires chaque mois au Canada. Ces chiffres ne sont pas seulement stupéfiants : ils sont inacceptables.

Les services de garde des enfants sont devenus si chers partout au Canada que de nombreuses familles à revenu modique ou à faible revenu éprouvent maintenant des difficultés. À Toronto, en 2018, les frais moyens de garde d'enfants étaient supérieurs à 20 000 \$ par année, par enfant, et les services de garde sont aussi dispendieux dans la plupart des villes canadiennes, même dans les provinces où ils sont subventionnés³⁹.

Le gouvernement fédéral a fait d'importants investissements pour soutenir les familles en mettant sur pied l'Allocation canadienne pour enfants, et nous sommes heureux de constater une légère diminution du recours aux banques alimentaires chez les enfants depuis son instauration. Cependant, même si des progrès ont été réalisés, il est évident qu'une réduction radicale du coût des services de garde pour enfants est essentielle afin de diminuer nettement le recours aux banques alimentaires pour tant d'enfants.

Afin d'avoir une incidence réelle sur les familles à faible revenu, le gouvernement fédéral doit augmenter ses investissements dans l'apprentissage et les services de garde d'enfants et les maintenir. Les liens entre les politiques sociales et économiques sont clairs : chaque dollar investi dans l'apprentissage et la garde d'enfants stimulera l'économie à long terme à raison de 6 \$⁴⁰.

L'apprentissage et la garde d'enfants constituent un investissement dans le bien-être des Canadiens et procurent de réels avantages à l'ensemble du pays. Le financement et le soutien pour la mise en place d'un système abordable d'apprentissage et de garde des jeunes enfants offrent de multiples avantages : ils permettent aux parents d'intégrer le marché du travail ou d'y demeurer actifs, et ainsi d'augmenter leurs revenus, ou encore ils favorisent la poursuite des études par les parents et leur perfectionnement. À plus long terme, ces mesures permettent de réduire le taux de décrochage scolaire chez les enfants et les jeunes et favorisent leur intérêt pour les études postsecondaires⁴¹.

Même si l'accessibilité à grande échelle des services de garde abordables est réellement bénéfique pour les parents qui éprouvent des difficultés financières, les parents de tous les échelons de revenu peuvent en profiter. Cet énoncé est particulièrement vrai pour les familles monoparentales qui demeurent surreprésentées parmi les utilisateurs des banques alimentaires du pays. Les familles monoparentales doivent faire face à des niveaux de stress beaucoup plus élevés que les autres types de ménages, et les pressions liées à l'éducation d'un enfant, notamment la gestion des frais de garde inabordables, jouent inévitablement un rôle⁴².

À une époque où la majorité des parents travaillent, où le marché du travail évolue rapidement et où la main-d'œuvre diminue dans tous les secteurs, il est tout simplement avantageux d'investir dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants⁴³.

Voici nos recommandations :

Élaborer une stratégie nationale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et y inclure des objectifs concrets.

- **La stratégie devrait prévoir une augmentation considérable de l'investissement fédéral dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et l'établissement d'objectifs mesurables visant un meilleur accès à des services de garde publics, abordables et de qualité dans l'ensemble des provinces et des territoires.**
- **L'investissement fédéral devrait se concentrer principalement sur la construction des infrastructures nécessaires à la création physique d'espaces de garde d'enfants.**
- **La stratégie devrait préciser des points de référence en matière d'accessibilité que chaque province devra respecter pour être admissible au soutien et au financement du gouvernement fédéral afin de créer efficacement des normes nationales de qualité et d'accessibilité concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, et ce, à l'échelle du pays.**

39 Macdonald, D. et Friendly, M. (2019). *Developmental Milestones – Child care fees in Canada's big cities 2018*. Centre canadien de politiques alternatives (CCPA). Tiré de : <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/developmental-milestones>.

40 Alexander, C., Beckman, K., Macdonald, A., Renner, C. et Stewart, M. *Prêts pour la vie : analyse socio-économique de l'éducation et des soins à la petite enfance*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2017. Tiré de : https://www.conferenceboard.ca/temp/283ea97a-95b8-4e1a-a8db-2f4895f50433/9232_Ready-for-Life_ES-FR.pdf.

41 Ibid.

42 Statistique Canada (2015). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : fichier de microdonnées à grande diffusion*.

43 Banques alimentaires Canada (2011). *Personne sur qui compter*, Toronto, Banques alimentaires Canada.